

COMMUNE DE LA CHAPELLE

73660 LA CHAPELLE

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 8 JUIN 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

(Ordonnance n° 2021-1310 du 7 Octobre 2021 et Décret n° 2021-1311 du 7 Octobre 2021 avec entrée en vigueur au 1/07/2022)

MEMBRES PRESENTS : Mmes REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève, DALLA-COSTA Josette, Mrs COSTEL Charles, GOYET Adrien, CUGNET Romain.

Mr HILAIRET Gwenaël donne procuration à Mr CUGNET Romain
Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mr COSTEL Charles

Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

- *PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 17 Mars et du 25 Avril 2023 : approuvé à l'unanimité*

- **RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC**
Décision de remplacer le système d'éclairage actuel par des Led, entreprise ELECTRA retenue selon un devis de 55 764 € TTC.
< *Délibération approuvée à l'unanimité*

- **ACQUISITION TRACTEUR ET MATERIEL ACCESSOIRE :**

Remplacement du matériel vétuste existant par un tracteur de type CLAAS Axos 230 et du matériel accessoire pour un montant de 159 600 € TTC (devis de Ets CHAVANEL SAS). Reprise de l'ancien matériel (20 000 € HT).
< *Délibération approuvée à l'unanimité*

- **AMENAGEMENT DU LAC DE GONDRAN :**
Continuité de l'aménagement par la réalisation d'un chemin périphérique entre la passerelle et la partie amont, ainsi que la remise en état de la voirie d'accès au lac (devis retenu de l'entreprise MAURO Maurienne d'un montant de 20 280 € TTC).
< *Délibération approuvée à l'unanimité*

- **TRAVAUX DE VIABILISATION – Rue du Poirier :**
Viabilisation d'une parcelle suite division (réseau eau et assainissement) pour un montant de 8230.80 € TTC (devis Ent. JAMEN).
< *Délibération approuvée à l'unanimité*

- **TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNALE**

Reprise regard rue Sébastien Berthier : devis de l'entreprise JAMEN d'un montant de 2187.60 € TTC.

Réfection parking communal impasse des tires : devis de l'entreprise EIFFAGE d'un montant de 4906.80 € TTC.

< Délibération approuvée à l'unanimité

- **AMENAGEMENT DE SECURITE SUR RD EN TRAVERSEE DU CHEF-LIEU**

Demande de subvention auprès du Département au titre des amendes de police pour mise en place d'aménagement de sécurité en traversée du chef-lieu.

Coût prévisionnel : 20 133.36 € TTC.

< Délibération approuvée à l'unanimité

- **RECRUTEMENT AGENTS SAISONNIERS POUR L'ETE**

Recrutement adjoints techniques contractuels pour la période du 16 au 31 Août 2023.

Echelle de rémunération C 1, 1^{er} échelon.

< Délibération approuvée à l'unanimité

- **LOCATION SALLE DES FETES Association SALVADANCE :**

Accord pour une location annuelle de 360 €, à raison d'une occupation 1 fois par semaine.

< Délibération approuvée à l'unanimité.

- **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE :**

< Délibération approuvée à l'unanimité

- **VENTE DE BOIS**

Accord pour vente d'une coupe de bois à l'entreprise ALTITUDE TP pour un montant de 200 €.

< Délibération approuvée à l'unanimité

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mr QUILLET Grégory de sa fonction de conseiller municipal par lettre en date du 28 Avril 2023.

Après avoir examiné de nouveau le dossier de déplacement du Monument aux Morts, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'abandonner ce projet.

Vu la présente liste des délibérations du Conseil Municipal pour être affichée à la porte de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune en date du 12 Juin 2023.

Fait à La Chapelle, le 9 Juin 2023

Le Maire,
COSTEL Charles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 8 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le huit juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 2.06.2023 - PRESENTS : DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève
CUGNET Romain, GOYET Adrien

Membres en exercice : 10

Mr HILAIRET Gwenaël donne procuration à Mr CUGNET Romain

Membres présents : 6

Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mr COSTEL Charles

Membres votants : 8

- Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

OBJET DE LA DELIBERATION :

ACQUISITION TRACTEUR ET MATERIEL DE DENEIGEMENT

Monsieur le Maire évoque la vétusté du matériel communal servant notamment au déneigement des voies communales et propose de procéder à son remplacement.

Monsieur le Maire expose les différentes propositions de matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de

- Procéder à l'acquisition d'un tracteur de type CLAAS AXOS 230 tradition et des accessoires nécessaires au déneigement,
- Retenir le devis de l'établissement CHAVANEL SAS pour un montant de 159 600 € TTC,
- s'engager à financer ces travaux sur les fonds propres de la Commune et avec une subvention du Département,
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaire à la réalisation de ce projet.

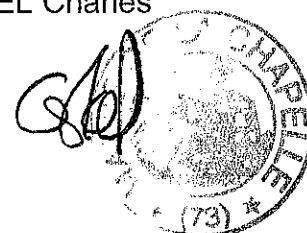
Ainsi fait et délibéré en séance.

Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage à la porte de la mairie et de la publication sur le site internet de la Commune le 12/06/2023, ainsi que la transmission en Sous-Préfecture le 12/06/2023.

Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.

La Chapelle, le 9 Juin 2023

Le Maire,
COSTEL Charles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 8 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le huit juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 2.06.2023 - PRESENTS : DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève
CUGNET Romain, GOYET Adrien

Membres en exercice : 10

Mr HILAIRET Gwenaël donne procuration à Mr CUGNET Romain

Membres présents : 6

Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mr COSTEL Charles

Membres votants : 8

- Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

OBJET DE LA DELIBERATION :

AMENAGEMENT DU LAC DE GONDRAN

Dans la continuité de l'aménagement du lac de Gondran, Monsieur le Maire expose les différentes propositions relatives à la réalisation d'un chemin périphérique entre la passerelle et la partie amont, ainsi que la remise en état de la voirie d'accès au lac.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de

- Procéder à la réalisation de ce chemin d'une largeur de 2 ml,
- Retenir le devis de l'entreprise MAURO Maurienne pour un montant de 20 280 € TTC,
- s'engager à financer ces travaux sur les fonds propres de la Commune et avec une subvention du Département et de la Région,
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaire à la réalisation de ce projet.

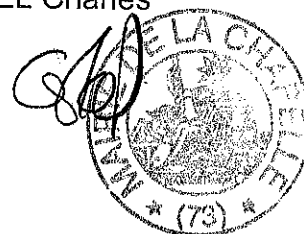
Ainsi fait et délibéré en séance.

Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage à la porte de la mairie et de la publication sur le site internet de la Commune le 12/06/2023, ainsi que la transmission en Sous-Préfecture le 12/06/2023.

Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.

La Chapelle, le 9 Juin 2023

Le Maire,
COSTEL Charles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 8 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le huit juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 2.06.2023 - PRESENTS : DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève
CUGNET Romain, GOYET Adrien

Membres en exercice : 10

Mr HILAIRET Gwenaél donne procuration à Mr CUGNET Romain

Membres présents : 6

Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mr COSTEL Charles

Membres votants : 8

- Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

OBJET DE LA DELIBERATION :

LOCATION DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE

Association SALVADANCE

Monsieur le Maire fait part d'une demande de location de la salle des fêtes par une association loi 1901 extérieure à la Commune, SALVADANCE, pour des cours de danse de salon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte de louer la salle des fêtes communale à cette association, à raison d'un cours le mercredi, du mois de Septembre à Juin,
- Fixe le tarif de location à 360 € annuel, pas de caution demandée,
- Demande à l'association SALVADANCE de respecter les conditions du règlement d'utilisation de la salle.

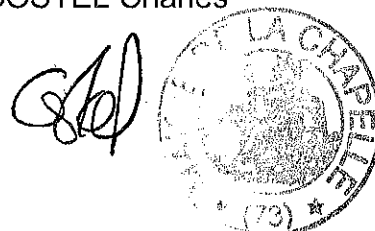
Ainsi fait et délibéré en séance.

Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage à la porte de la mairie et de la publication sur le site internet de la Commune le 12/06/2023, ainsi que la transmission en Sous-Préfecture le 12/06/2023.

Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.

La Chapelle, le 9 Juin 2023

Le Maire,
COSTEL Charles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 8 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le huit juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 2.06.2023 - PRESENTS : DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève
CUGNET Romain, GOYET Adrien

Membres en exercice : 10

Mr HILAIRET Gwenaël donne procuration à Mr CUGNET Romain

Membres présents : 6

Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mr COSTEL Charles

Membres votants : 8

- Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

OBJET DE LA DELIBERATION :

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce rapport pour l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage à la porte de la mairie et de la publication sur le site internet de la Commune le 12/06/2023, ainsi que la transmission en Sous-Préfecture le 12/06/2023.

Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.

La Chapelle, le 9 Juin 2023

Le Maire,
COSTEL Charles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 8 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le huit juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 2.06.2023 - PRESENTS : DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève
CUGNET Romain, GOYET Adrien

Membres en exercice : 10

Mr HILAIRET Gwenaël donne procuration à Mr CUGNET Romain

Membres présents : 6

Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mr COSTEL Charles

Membres votants : 8

- Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

OBJET DE LA DELIBERATION :

RECRUTEMENT AGENTS SAISONNIERS POUR L'ETE

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale,

VU l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité;

CONSIDERANT qu'en raison du surcroît de travail pendant la période estivale, Il y aurait lieu, de créer des emplois saisonniers d'adjoint technique territorial,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** de créer des emplois saisonniers d'adjoint technique territorial pour la période estivale,
- **Précise** que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures,
- **Décide** que la rémunération est fixé en référence à l'échelle C1, 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique, IB 397, IM 361,
- **Autorise** Mr le Maire à recruter des agents contractuels pour pourvoir ces emplois.

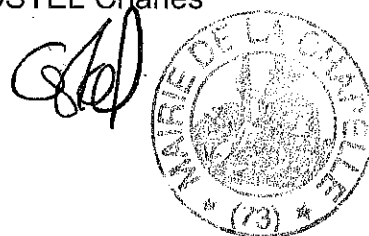
Ainsi fait et délibéré en séance.

Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage à la porte de la mairie et de la publication sur le site internet de la Commune le 12/06/2023, ainsi que la transmission en Sous-Préfecture le 12/06/2023.

Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.

La Chapelle, le 9 Juin 2023

Le Maire,
COSTEL Charles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 8 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le huit juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 2.06.2023 - PRESENTS : DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève
CUGNET Romain, GOYET Adrien

Membres en exercice : 10

Mr HILAIRET Gwenaël donne procuration à Mr CUGNET Romain

Membres présents : 6

Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mr COSTEL Charles

Membres votants : 8

- Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

OBJET DE LA DELIBERATION :

RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de sa politique de transition écologique, et suite à sa réflexion sur le réseau communal d'éclairage public, le Conseil Municipal décide de remplacer les lampes actuelles par des Led.

Après un diagnostic des installations existantes, des propositions ont été établies par des entreprises.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les différentes propositions établies pour le remplacement du parc comprenant 109 points d'éclairage public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de

- retenir le devis de l'entreprise Electra pour un montant de 55 764 € TTC (46 470 € HT),
- s'engager à financer ces travaux sur les fonds propres de la Commune, complétés d'une subvention de l'Etat (DETR) et du Département (FDEC),
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaire à la réalisation de ce projet.

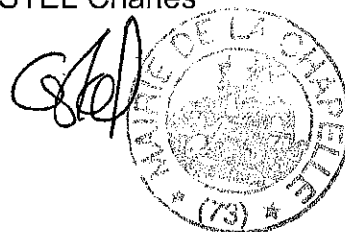
Ainsi fait et délibéré en séance.

Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage à la porte de la mairie et de la publication sur le site internet de la Commune le 12/06/2023, ainsi que la transmission en Sous-Préfecture le 12/06/2023.

Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.

La Chapelle, le 9 Juin 2023

Le Maire,
COSTEL Charles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 8 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le huit juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 2.06.2023 - PRESENTS : DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève
CUGNET Romain, GOYET Adrien

Membres en exercice : 10

Mr HILAIRET Gwenaël donne procuration à Mr CUGNET Romain

Membres présents : 6

Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mr COSTEL Charles

Membres votants : 8

- Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

OBJET DE LA DELIBERATION :

TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire expose les différents travaux à réaliser sur la voirie communale :

- Rue du Poirier : viabilisation d'une parcelle suite à la division de la parcelle initiale ;
- Rue Sébastien Berthier : reprise d'un regard sur chaussée ;
- Impasse des Tires : réfection parking communal.

Après avoir pris connaissance des différents devis proposés, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- Rue du Poirier : retient le devis de l'entreprise JAMEN pour un montant de 8 230.80 € TTC,
- Rue Sébastien Berthier : retient le devis de l'entreprise JAMEN pour un montant de 21787.60 € TTC,
- Impasse des Tires : retient le devis de l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 4906.80 € TTC.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaire à la réalisation de ces travaux.

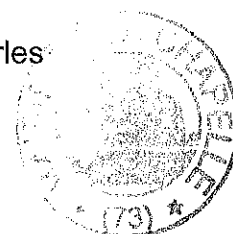
Ainsi fait et délibéré en séance.

Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage à la porte de la mairie et de la publication sur le site internet de la Commune le 12/06/2023, ainsi que la transmission en Sous-Préfecture le 12/06/2023.

Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.

La Chapelle, le 9 Juin 2023

Le Maire,
COSTEL Charles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 8 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le huit juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 2.06.2023 - PRESENTS : DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève
CUGNET Romain, GOYET Adrien

Membres en exercice : 10

Mr HILAIRET Gwenaël donne procuration à Mr CUGNET Romain

Membres présents : 6

Mme MAURICE Michèle donne procuration à Mr COSTEL Charles

Membres votants : 8

- Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

OBJET DE LA DELIBERATION :

VENTE DE BOIS

Monsieur le Maire expose la demande formulée par l'entreprise ALTITUDE TP pour un lot de bois situé sur une parcelle communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de vendre un lot de bois à l'entreprise ALTITUDE TP pour un montant de 200 €.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'établir le titre de recette correspondant.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage à la porte de la mairie et de la publication sur le site internet de la Commune le 12/06/2023, ainsi que la transmission en Sous-Préfecture le 12/06/2023.

Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.

La Chapelle, le 9 Juin 2023

Le Maire,
COSTEL Charles

